VERVI & TOI

N° 79 | septembre 2017

Magazine d'information de
la Ville de Verviers

INTERVIEW
Alice Voisin

DOSSIER
Démocratie participative

ÉVÉNEMENT
Chocolateries

VERVIERS

Sommaire

2 **Carte blanche**

3 **Alice Voisin**

4 **Dossier**

8 **Santé**

9 **Verts et Vifs**

10 **Chocolateries**

11 **Stationnement**

12 **Urbanisme**

13 **Citoyenneté**

14 **Affaires économiques**

15 **Sécurité**

16 **Agenda**

20 **Akiba**

vervi&toi • Magazine d'information de la Ville de Verviers • 29.000 exemplaires toutes-boîtes • 4 numéros par an • Éditeur responsable : Collège communal, place du Marché 55, 4800 VERVIERS.

Contacts : Cellule Communication, communication@verviers.be 087 687 606

Photo de couverture : Nicole Denis.

Envoyez vos photos à communication@verviers.be sur le thème de Verviers en hiver. Votre cliché sera peut-être à la une du prochain numéro de décembre.

UNE RENTRÉE PAISIBLE ET RESPECTUEUSE

Chers citoyens, Chères citoyennes,

Voici déjà septembre et la rentrée... Que ce soit au travail ou à l'école, le retour de vacances est souvent synonyme, comme le 1er janvier, de prise de bonnes résolutions.

Le respect des riverains, de vos voisins est primordial pour une société en plein essor qui se veut positive. Essayons cette année qu'elle ne soit pas associée au stress et aux incivilités.

En ce qui concerne la rentrée scolaire, nul besoin, j'en suis certaine, de vous rappeler les mesures de sécurité à respecter près des écoles (30km/h), ni les règles de stationnement (respect des entrées de garage ou allées privatives, lignes jaunes ou blanches) ou encore le principe du dépose-minute ou « kiss and ride ».

Comme le dit Emmanuel Kant dans *La métaphysique des mœurs* : « Tout homme a une prétention légitime au respect de son prochain, et réciproquement il est obligé lui aussi au même respect envers chacun des autres hommes ».

Les membres du Collège et moi-même vous souhaitons donc une bonne rentrée. En ce qui nous concerne elle a repris depuis mi-août et nous travaillons un maximum avec les différents services de la Ville pour que cette rentrée soit paisible et respectueuse...

Essayons donc ensemble de redonner une chance à notre belle ville.

Pour le Collège communal,
Muriel Targnion, Bourgmestre

Interview

« JE N'IMAGINE PAS VIVRE AILLEURS »

Depuis quelques années, le nom d'Alice Voisin est associé à une des douceurs les plus gourmandes et les plus appréciées : le chocolat. Sans doute avez-vous déjà vu ses petites valises colorées 'Bean to bar', promesses d'expériences chocolatées exotiques et riches en émotions...

Alice, quels sont vos souvenirs d'enfance à Verviers ?

J'ai passé toute ma scolarité à Verviers, à SFX1 notamment. On sortait en ville sur le temps de midi, au St Andrews ou à l'Indiana. La braderie était aussi un évènement incontournable, cela signifiait la fin des examens. Je me rappelle aussi de la joyeuse entrée de Philippe et Mathilde, j'avais brossé les cours pour aller les voir !

J'ai poursuivi mes études à Bruxelles, puis je suis partie en Erasmus, j'ai effectué différents stages à l'étranger. C'est en voyageant que j'ai réalisé mon attachement à Verviers. Je ne me verrais pas vivre ailleurs. Nous avons tant de richesses à Verviers !

De quoi être vous fière en tant que Verviétoise ?

Notre région comporte des paysages magnifiques et variés. Lorsque des amis étrangers ou d'une autre ville viennent à Verviers, je leur montre l'Avenue Peltzer ou des bâtiments emblématiques de Verviers comme la gare ou l'Harmonie. Les gens sont étonnés, lorsqu'ils découvrent Verviers, de l'esprit 'village' qui y règne. Verviers, à mon sens, est plus une succession de petits quartiers charmants comme Prés-Javais le long de la Vesdre par exemple. Dans un autre registre, je suis aussi très fière de notre patrimoine gastronomique. Je ne manque jamais une tradition gourmande comme les lunettes du Jeudi saint. Enfin je suis très fière de mon club de hockey qui porte haut les couleurs vertes de Verviers.

Comment envisageriez-vous le Verviers de demain ?

Il y a beaucoup de challenges à relever (commerce, sécurité, cohésion). Mon souhait serait de retrouver la prospérité à Verviers tout en restant une petite ville à taille humaine où il est agréable de circuler, de vivre, de travailler, d'éduquer ses enfants. En créant un climat qui favorise la création d'entreprises, la création de richesse, un dynamisme économique. Il faudrait que tout le monde se sente concerné.

Un mot pour décrire Verviers ?

C'est difficile. Verviers c'est mon point d'attache, mon port...

Présentes dans plus de 40 points de vente à Bruxelles, en Flandre et en Wallonie, les tablettes Bean To Bar seront bien sûr disponibles lors des Chocolateries, le 22 octobre à l'Hôtel Verviers.

Dossier

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DIRECTE

Se concerter. Faciliter les échanges. S'exprimer sur des thématiques qui nous tiennent à cœur. S'impliquer dans la vie de la cité. Voici des mots que l'on entend de plus en souvent. Nous sommes en plein essor de cette mouvance de participation citoyenne. Partout dans le monde, de plus en plus d'actions concrètes voient le jour, portées par les habitants des villes. Les initiatives sont mises en place dans les matières les plus diverses : culture, environnement, logement, troisième âge... Être citoyen et réfléchir aux valeurs constitutives de la citoyenneté interrogent notre sentiment d'appartenance à notre communauté et nous invitent à définir le lien qui nous unit. À Verviers aussi, ça bouge en matière de participation citoyenne ! Coup de projecteur sur les actions en cours.

La commune est effectivement le premier lieu d'émergence des démarches participatives. Les citoyens sont directement concernés par les décisions des autorités communales. Ils ont donc le droit d'être informés de ces décisions et des processus qui y ont conduit. Il ne s'agit pas d'un procédé de participation au sens propre du terme, mais c'est un préalable nécessaire. S'il s'agit ici d'un procédé « passif », des procédés actifs existent aussi, comme la consultation ou encore la concertation.

Droit d'interpellation au conseil communal

Saviez-vous, par exemple, que tout habitant de la commune dispose d'un droit d'interpeller directement le Collège communal en séance publique du Conseil communal ? C'est le droit d'interpellation. Si vous désirez faire usage de ce droit, il suffit de porter à la connaissance de Mme la Bourgmestre l'objet de votre demande par une déclaration écrite accompagnée d'une note indiquant d'une manière précise la question qui est posée ou les faits sur lesquels des explications sont sollicitées. Naturellement, l'interpellation doit être d'intérêt communal. Elle ne peut pas porter sur une question d'ordre personnel. Le Collège communal examine ensuite la conformité de la demande et si celle-ci est recevable, vous pourrez exposer votre question, pendant dix minutes maximum, en séance publique du Conseil communal. Vous souhaitez en savoir plus sur cette procédure ? Retrouvez sur le site www.verviers.be l'extrait du Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal qui vous expliquera comment faire.

Les conseils consultatifs sont eux aussi une belle manière de s'intéresser à son environnement de vie tout en choisissant une thématique qui tient particulièrement à cœur.

Conseils consultatifs

Depuis des dizaines d'années, la Ville de Verviers, au travers de ses Conseils consultatifs communaux, ouvre la porte aux citoyens et favorise ainsi des mécanismes réguliers de concertation et de dialogue.

À Verviers, il y quatre Conseils pour quatre thématiques :

1. Personnes en situation de handicap
2. Femmes
3. Famille
4. Aînés

Moyen de consultation des citoyens, les conseils consultatifs sont expressément visés par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD, art. L1122-35). Il s'agit d'organes représentatifs composés de délégués d'associations œuvrant dans le domaine ciblé, de personnes à titre individuel,

de l'Échevin(e) en charge de l'Égalité des chances et d'un représentant du CPAS, renouvelés après l'installation du nouveau Conseil communal via un appel public à candidatures.

Ils ont pour mission d'étudier les problèmes spécifiques liés à leur matière, mais aussi de formuler des propositions et de remettre un avis sur les projets que la Ville envisage de réaliser sur ces sujets. Cela se traduit notamment par des actions de sensibilisation, élaboration de documents, des communications spécifiques, des recommandations...

Nous sommes d'ailleurs fiers de fêter cette année les quarante ans d'existence du Conseil consultatif communal des aînés (CCCA) le 23 septembre prochain à l'Hôtel Verviers.

Rencontres citoyennes

Les mandataires aussi sont allés à la rencontre des citoyens cette année ! Les rencontres citoyennes ont débuté au mois de mars avec pour objectif de présenter aux Verviétois les différents projets de la Ville dans leur quartier et, pour les membres du Collège, d'être à l'écoute des attentes des habitants, des comités, des clubs, des commerçants,... C'est donc à Petit-Rechain, Stembert, Lambermont et Ensival que se sont rendus Mme la Bourgmestre, les échevins et échevine, ainsi que la présidente du CPAS. Et quel succès ! Plus d'une centaine de personnes ont chaque fois répondu présent. Plusieurs thématiques ont été abordées : la sécurité et la mobilité au sein du quartier, les projets en matière d'urbanisme, la propreté dans les rues,... La dernière rencontre aura lieu le 14 septembre à 18h30 à Heusy, à la plaine de Rouheid.

Budget participatif

Ces rencontres ont été l'occasion d'aborder le budget participatif qui est à lui seul une expérience de démocratie directe. Dans le contexte actuel de montée des extrémismes et du populisme, il est plus que jamais essentiel de mettre le citoyen au cœur des décisions publiques. C'est précisément pour rencontrer cette priorité que le Collège communal a décidé de mettre sur pied des budgets participatifs, dispositif qui permet aux habitants et associations de proposer l'affectation d'une partie du budget de la Ville à un projet citoyen.

Dans le cadre de la Politique des grandes villes, 200.000 euros sont affectés à ce projet dans les six anciens villages de la commune : Ensival, Heusy, Lambermont, Petit-Rechain, Polleur et Stembert. Chaque village dispose d'un budget propre, calculé selon une clef de répartition fondée sur sa population. Les citoyens ont ainsi pu déposer leur proposition en remplissant un formulaire disponible sur le site de la Ville.

Afin d'être jugés recevables, les projets proposés doivent répondre à différents critères : rencontrer l'intérêt général, apporter une plus-value à l'une des localités, respecter scrupuleusement les règles d'engagement d'un crédit du budget extraordinaire (par exemple : une plaine de jeux, des aménagements de sécurité de voirie, du mobilier urbain...). Une fois la répartition financière définie, le projet doit bien sûr relever des compétences communales et être cohérent et compatible avec les réalisations en cours sur le territoire.

Ces projets seront ensuite débattus et choisis par un panel de citoyens ayant répondu à un

appel à candidatures lancé en mars dernier. Ces dizaines de citoyens seront accompagnés de quatre conseillers communaux. Cette expérience, dont la réalisation sera étalée sur les années 2017 et 2018, vise ainsi à permettre aux citoyens de donner la priorité aux projets importants pour participer à l'amélioration du cadre de vie. Plus largement, ce dispositif vise également à rapprocher les habitants de leurs institutions locales et à renforcer la démocratie participative à Verviers.

La charte associative

Un autre lieu de rencontre périodique a vu le jour en 2014 avec l'adoption par le Conseil communal de Verviers de la Charte associative. Établie entre l'Autorité communale et les plus de 400 associations qui déploient leurs activités sur le territoire communal dans tous les secteurs non marchands, cette charte a rapidement atteint son rythme de croisière. « Alors que l'intérêt général est menacé par la montée de l'individualisme et que la logique marchande convoite chaque espace de l'action collective, la Ville de Verviers, le CPAS de Verviers veulent renforcer leur engagement au service du bien public et sceller l'alliance avec le monde associatif pour défendre ensemble, dans une perspective de développement durable, les valeurs d'émancipation sociale, d'égalité, de solidarité et de liberté ainsi que les services d'intérêt général » affirme la Charte dans son préambule[1].

1 Texte intégral disponible sur www.verviers.be

Trois ans après cet acte fondateur établissant un dialogue entre les parties, la Charte associative de Verviers s'est depuis installée dans le paysage verviétois et sa reconnaissance en qualité d'interlocuteur du monde associatif s'affirme progressivement. Au moment des travaux préparatoires à la Charte, une douzaine d'associations s'étaient jointes à ce processus novateur. Aujourd'hui, près de 45 associations verviétoises y ont adhéré et forment son assemblée générale. Le Comité se réunit régulièrement depuis deux ans au rythme de 3 à 4 fois par an. Ce processus de dialogue est aujourd'hui reconnu par l'Union des villes et des communes, qui l'estime vivifiant en matière de participation citoyenne à la vie de la cité.

Verviers et Sambreville sont les deux communes de Wallonie où le processus de la Charte associative est le plus avancé. À noter que les pouvoirs régionaux et communautaires ont inscrit le développement du dialogue via la Charte associative dans leur Déclaration de politique générale.

À Verviers, les premières activités estampillées « Charte associative » ont été lancées : tenue d'une conférence-débat en octobre 2016 dans le cadre du Salon du volontariat qui a réuni les principaux partis (PS – cdH – MR – ECOLO) pour dresser l'état de la question de la Charte associative tant à Verviers qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles. D'autres sont prévues en 2017 et 2018.

Service de l'Égalité des chances
Crapaurue 37 – 087 325 398

La Fabrique de liens citoyens

Enfin, vous avez peut-être déjà entendu parler de la Fabrique de liens citoyens. Il s'agit d'un processus qui cherche à faire de Verviers une ville où il fait bon vivre, en partant des idées et du regard des citoyens qui la vivent au quotidien. La philosophie de la fabrique pourrait être : « Pour vivre ensemble, il faut faire ensemble ! ».

Le processus a déjà commencé, mais il reste ouvert à tous ! D'avril à mai ont eu lieu des rencontres organisées dans les quartiers pour collecter les idées des citoyens dans le but d'améliorer le « vivre-ensemble ». Plus de 150 personnes, citoyens et travailleurs, y ont participé. Une trentaine d'idées en sont ressorties. Le 24 juin dernier, le premier forum de la Fabrique de liens citoyens s'organisait ! Les habitants des différents quartiers se sont rencontrés, ont découvert les idées de tous et commencé à construire par petits groupes les premiers projets.

Huit « cellules de production » ont été créées afin de :

1. Promouvoir l'artisanat local et multiculturel ainsi que la vente de produits locaux.
2. Sensibiliser à la propreté à Hodimont.
3. Développer un projet participatif d'alimentation durable et d'agriculture urbaine écologique.
4. Créer un projet audiovisuel pour promouvoir le quartier de Pré-Javais.
5. Organiser un rallye inter-quartiers pédestre, intergénérationnel et interculturel.
6. Créer une boîte à livres à Heusy.
7. Mettre sur pied une caravane culinaire, musicale et interculturelle accompagnée d'un concert musical inter-communautés.
8. Et pour terminer, élaborer un potager à partager sur un terrain à Heusy et un espace de jeux dans le parc de Séroule.

Plusieurs habitants ont regretté que peu de jeunes soient présents. Dès lors, n'hésitez pas à en parler dans votre entourage. À ce propos, un projet spécifiquement dédié aux jeunes va être organisé à Verviers et Dison par la Fondation Roi Baudouin. C'est le projet « IDcity ». Un samedi d'octobre, les jeunes seront invités à imaginer et construire des projets ensemble. En fin de journée, ils décideront eux-mêmes quels projets seront sélectionnés et les projets « lauréats » recevront chacun 5.000 euros. Et en plus, ces jeunes seront « coachés » par un professionnel !

Qui dit mieux ?

Si vous avez vous-mêmes des idées, des projets, des envies pour votre quartier, votre ville et pour notre communauté, n'hésitez pas à nous les soumettre. Toutes vos initiatives citoyennes sont autant de petits ruisseaux qui formeront demain la grande rivière du « vivre mieux et ensemble » à Verviers.

Mary Hurlet
087 353 725
fabriquedeliens@verviers.be
www.facebook.com/Fabriquedeliens

Santé

POUR ÊTRE TIP-TOP, JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ

La Ville de Verviers et son Plan de cohésion sociale (PCS), le CPAS, le monde associatif et la Province de Liège s'unissent pour mener de septembre à mi-novembre une vaste campagne de promotion de la santé sur le territoire communal, axée sur le bien-être.

Cette campagne se déroulera en plusieurs phases :

- **Le 7 septembre à 19h**, conférence organisée par la Province sur le « lâcher-prise » à la Salle de l'ARC, place Général Jacques 16 et le **9 septembre de 8h à 13h** : animations diverses sur le marché hebdomadaire de Verviers.
- **De septembre à fin octobre :** les cars de la Province stationneront dans les différents quartiers de Verviers : Ensival, Gérarchamps, Pré-Javais, place du Marché, Heusy, Stembert, Lambermont, Abattoirs,... Les associations de terrain organiseront des animations qui accompagneront le thème retenu du bien-être. Les « consultations » seront organisées par la Province autour d'une équipe de psychologues, médecin, infirmier dans les deux cars mis à disposition.
- Conférences sur la luminothérapie, le **23 novembre à 19h** à l'IPES et sur la pleine conscience le **29 novembre à 19h** à l'Espace Duesberg.

Pour plus d'informations, des folders sont disponibles dans tous les lieux publics.

Service de la Santé
laurent.monseur@verviers.be
087 325 386

Université de LIÈGE VERVIERS

GRANDES CONFÉRENCES
2017 - 2018

Toutes les conférences sont **gratuites** et commencent à **20h00**

OÙ ?

Espace Duesberg, Boulevard des Gérardchamps 7C, Verviers

PLUS D'INFOS...

sur les activités de l'ULiège à Verviers : www.ulg.ac.be/verviers-ulg

2017

18.09
L'université de Liège à l'aube de son bicentenaire
A. Corhay, Recteur de l'Université de Liège

09.10
Le développement territorial en théorie et en pratique
J.M. Halleux, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège

20.11
De la médecine personnalisée à la médecine de précision demain
A. Scheen, Professeur ordinaire honoraire à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège

11.12
Harcèlement et cyber-harcèlement : Janus ou trompe l'oeil ?
M. Dantinne, Professeur à la Faculté de Droit, Science politique et Criminologie de l'Université de Liège

2018

22.01
Verviers avant Verviers
J.L. Kupper, Professeur ordinaire émérite à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège

19.02
La Belgique : stop au consensus ?
G. Grandjean et P. Verjans, Chargés de cours à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie de l'Université de Liège

19.03
Révolution alimentaire : retour aux sources et Food 2.0
D. Goffin, Premier assistant à Gembloux Agro-Bio Tech à l'Université de Liège

23.04
Intérêt de la digitalisation du patrimoine bâti (en partant de l'exemple de l'Hôtel de ville de Verviers)
P. Hallot, Chargé de cours à la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège

Verts et Vifs

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR NOS AÎNÉS

Le service de l'Égalité des chances et de l'Intégration propose au public des aînés verviétois (à partir de 50 ans) un panel d'activités physiques adaptées à leur situation.

Parmi les activités proposées pour la saison 2017 – 2018, nous pouvons déjà citer les suivantes : randonnées pédestres, abdos-périnée, accord'âge musculaire, aquagym, badminton, biogym, danses, mise en forme, santé du dos, pilates, stretching et stretching rythmique, abdos-fessiers, natation, gymnastique d'entretien, yoga, zumba, body-balance, du souffle et du cœur, indiaca, gymnastique douce, tennis de table, tennis, volley-ball. Ces activités sont dirigées par cinq animateurs diplômés en kinésithérapie ou en éducation physique.

Il est également important de conserver « la santé intellectuelle ». Pour les personnes de plus de 50 ans, le service propose également à ce jour des cours d'anglais (plusieurs niveaux), d'informatique, d'initiation aux nouvelles technologies (smartphones), activité théâtrale, œnologie, atelier d'écriture, couture, ...

Inscriptions :
• À la Maison de l'Égalité des chances et des associations, rue Lucien Defays, 10 – 4800 Verviers : les mercredi 13 et jeudi 14 septembre de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h ainsi que le vendredi 15 septembre de 9h30 à 11h30.
• Après le 15 septembre, au service de l'Égalité des chances et de l'Intégration (1er étage Verts & Vifs), Crapaurue, 37 – 4800 Verviers (lundi, mardi et mercredi de 9h30 à 11h30, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h).

Prix :
Cotisation annuelle pour les verviétois : 25€
Cotisation annuelle pour les non verviétois : 42€
Inscriptions aux différents cours : de 15 à 30€ selon les cours, 65€ pour le tennis.

Service de l'Égalité des chances et de l'Intégration – Jérôme Dechesne
Crapaurue 37 - 087 325 312
jerome.dechesne@verviers.be

La brochure complète et les divers documents d'inscriptions se trouvent maison Moulan au service de l'Égalité des chances et de l'Intégration et sur le site internet www.verviers.be

Événement

« LES CHOCOLATERIES », 9e ÉDITION

En quelques éditions, « Les Chocolateries » sont devenues un festival incontournable en Wallonie. Le succès incontestable de l'année dernière a confirmé cette position, pour le plus grand bonheur des chocolatiers verviétois. Votre prochain rendez-vous gourmand est fixé au 22 octobre. Nous vous en donnons un petit avant-gout.

Chocolat, biscuits, tarte au riz, pâtes à tartiner, massepains, vins surprenants... Ca y est, vous salivez ? Alors venez à l'Hôtel Verviers, le 22 octobre prochain pour assister à la 9e édition des Chocolateries. De nombreux artisans chocolatiers vous présenteront leur savoir-faire et leurs pralines fétiches. Vous pourrez également assister à des démonstrations de cuisine en compagnie de chocolatiers ou cuisiniers de renom. Les chocolatiers de notre régions seront bien présents puisque Didier Smeets, Jean-Philippe Darcis ou encore la Maison Demaret proposeront leurs produits en découverte. Retrouvez également Alice Voisin et ses chocolats Bean to Bar du monde entier, ainsi que Bernard Charlier qui vous surprendra avec des alliances vin/chocolat. La Vervi-Riz vous fera déguster l'incontournable tarte au riz, joyaux gourmand de notre ville. L'école Notre-Dame de Heusy, l'école d'hôtellerie de Spa et l'IFAPME seront également sur place.

L'an dernier, l'éclair au chocolat géant avait rythmé la journée au fil de ses 676m, 50 kilos de farine et 300 litres de lait. Pas de record de ce type cette année mais d'autres animations autour du thème du chocolat : création de pièces montées, décorations thématiques, etc...

La Chocolaterie de Jean-Philippe Darcis sera bien entendu accessible et le Musée du chocolat le sera aussi, exceptionnellement à tarif réduit.

Les Chocolateries
Hôtel Verviers - Rue de la Station 4
Dimanche 22 octobre 2017 de 10h à 18h.
Tarif unique 5€
Service Évènements 087 325 316

Stationnement

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE PARKING AU CENTRE-VILLE

Lancé en 2013, le plan de stationnement mis en place à Verviers a déjà fait couler beaucoup d'encre. Régulièrement décrié par les usagers, les règles de stationnement au centre-ville sont souvent perçues comme « trop rigides », « peu claires » ou encore « un réel acharnement ». Afin de diminuer la pression ressentie par les usagers et augmenter la fréquentation du centre-ville, le Collège communal a négocié dix mesures avec BESIX Park en vue de réformer les règles en profondeur.

Parmi les mesures phares : la gratuité le samedi (journée entière) mais aussi, du lundi au vendredi, à partir de 17h. Dorénavant, le parking sera payant de 9h à 17h au lieu de 18h.

Sur le temps de midi, il ne sera désormais plus nécessaire d'apposer un ticket pour bénéficier de la gratuité en zone payante munie d'horodateurs. Les contrôles seront purement et simplement interrompus entre 12h30 et 13h30.

Autre mesure importante : la diminution significative des tarifs des parkings postpay (parking Hôtel de Ville et parking Gymnase). Ces derniers ne coûteront plus qu' 1 €/heure durant les trois premières heures et 4 €/ jour.

La zone sanctuaire passe, quant à elle, de onze à seulement trois rues (Crapaurue, rue de Heusy et place du Martyr) : une très bonne nouvelle pour les riverains qui ne devront plus s'acquitter d'une redevance de 2,50 € dans les autres rues du centre-ville et qui pourront enfin bénéficier d'une carte de riverain leur permettant de stationner dans leur rue ou à proximité directe.

La Ville a également décidé de créer de nouvelles zones jaunes permettant aux travailleurs du centre-ville de solliciter un stationnement : le parking Sécheval (il ne sera donc plus un parking postpay), la cour Fisher, les rues des Ploquettes, Laoureux, du Palais, de la Concorde et de la Station.

L'ampleur de la zone payante sera drastiquement réduite : des rues actuellement payantes seront transformées en zone bleue. Il s'agit des rues de Bruxelles, Jules Cerexhe, Lucien Defays, de Dison, d'Ensival, d'Hodimont des Minières, du Pont (et son parking), Renkin, Saucy, Sècheval, Jules Spinhayer et Spintay.

Toutes ces réformes seront d'application dès le 18 septembre. Une période d'avertissement dans les zones modifiées est prévue du 1er au 17 septembre afin de laisser le temps aux usagers d'assimiler les nouvelles réformes.

Globalement, on paiera moins demain qu'hier et la pression sur les usagers diminuera considérablement !

Parking Shop BESIX Park Verviers
Rue du Collège 62 - 02 540 82 00
parkingshop.verviers@besixpark.com
www.besixpark.com

Horaire : lundi, mercredi et vendredi
De 9h à 13h et de 14h à 17h

Service Mobilité
Rue du Collège 62 - 087 327 547

Urbanisme

LE CODT EST ARRIVÉ

Depuis le 1er juin 2017, en Région wallonne, une nouvelle législation est d'application en matière d'Aménagement du Territoire, le Code du développement territorial (CoDT). Celui-ci succède au Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP).

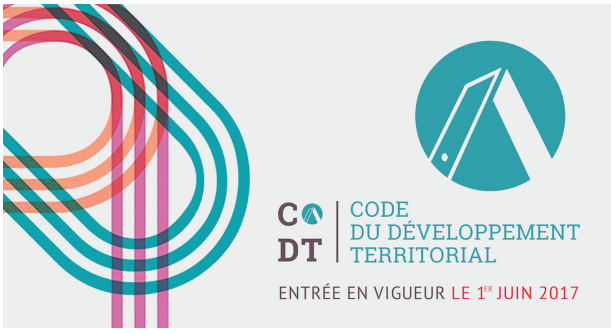

Dans un esprit de simplification, le CoDT liste également les actes et travaux qui, en raison de leur nature ou de leur impact limité sur le voisinage ou l'environnement, ne requièrent pas d'architecte pour le dépôt du dossier et, parfois, n'ont pas besoin d'autorisation et donc, de permis avant leur réalisation.

Contrairement à certaines communications parues dans la presse, les abris de jardin, les vérandas, et autres petites annexes,... nécessitent encore souvent l'obtention d'un permis d'urbanisme préalable. En effet, si certaines dispenses sont prévues, une série de conditions doivent tout de même être rencontrées et respectées.

Vous trouverez l'ensemble des informations relatives à la législation sur le site de la Région wallonne : spw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/juridique/codt

Nous attirons votre attention sur l'importance de préparer la demande de permis préalablement à son dépôt et de veiller notamment à sa complétude pour éviter les refus administratifs.

À cet effet, nous avons développé des outils expliquant la composition attendue des dossiers et le service de l'urbanisme peut vous aider lors de permanences au guichet du service.

Pour les projets de plus grande envergure, le service technique est à votre disposition pour l'organisation d'une réunion préalable ou d'une réunion de projet, lorsque la législation l'impose.

Vous trouverez sur le site de la Ville de Verviers – service Urbanisme, différentes informations concernant le CoDT, les documents d'application sur le territoire de la Ville ainsi que divers liens (formulaires à télécharger, vade-mecum pour les permis d'urbanisation, Certificats de patrimoine, ...).

Service Urbanisme
Aménagement du territoire
Pont de Sommeleville 2

Horaire : lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h; jeudi de 13h30 à 16h30

Service administratif : 087 327 541
Service technique : 087 327 575
info@verviers.be

Citoyenneté

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Créé en 2008, le Conseil communal des enfants de Verviers connaît un franc succès.

Pour la 6e mandature, ce sont vingt-quatre jeunes conseillers qui ont prêté serment en juin dernier, devant les membres du Collège communal, du Conseil communal adulte et devant leurs parents, particulièrement fiers.

Ils auront pour tâche de réfléchir à des projets à mettre en œuvre au bénéfice de tous les Verviétois, pas seulement des enfants. On se souviendra de leurs prédécesseurs qui avaient distribué des nichoirs lors de la Journée de l'arbre en novembre dernier ou qui avaient contribué à la rénovation d'une fontaine à Heusy.

Souhaitons aux nouveaux conseillers plein succès pour leurs deux années de mandature !

Voici le nom des vingt-quatre nouveaux conseillers :
Adham Hoogstoel, Adrien Devel, Alexine Donnay, Atiq Rechchad, Bérénice Desfawes, Charlène Ernst, Clément Beaumaikers, Damla Tezcan, Daphné Duchesne, Emma Couchard, Gatien Burnotte, Jaomie Mbelolo Manuemo, Léa Bours Gerards, Lily Charpentier, Lucas Bonomo, Mathias Beckers, Melia Saroléa, Norine Gaspard, Pistis Wa Nsakala, Shayneze Draoui, Sila Topgul, Sirin Boutaibi et Théo Nontanovanh.

LES DÉS SONT JETÉS POUR LE FESTIVAL « FOLENJEUX »

En route donc vers une 4e édition de ce festival de jeux, unique en région liégeoise ! Vous arpenterez les couloirs et les salles en découvrant de multiples zones de jeux adaptées à tous les âges (dès 2 ans) et toutes les découvertes. Des centaines de jeux seront présentés au public tout au long de la journée par une équipe dynamique de bénévoles.

Vous pourrez aussi rencontrer le monde de l'édition et de la création, découvrir leurs nouveautés et tester les jeux du futur. Il y aura également des jeux de société surdimensionnés ainsi que d'anciens jeux en bois.

Outre des tournois de découvertes gratuits permettant de remporter des jeux, un programme de jeux de groupes, comme le très célèbre « Loups-Garous de Thiercelieux », à jouer en terrasse est également mis en place. Clubs et ludothèques vous présenteront aussi leurs jeux préférés. Venez nombreux !

Dimanche 17 septembre de 10h à 18h
Hôtel Verviers - Rue de la Station 4
Gratuit - 0494 178 533
festival.folenjeux.be

GELATI JO, UN EXEMPLE CONCRET DE LA PRIME « CRÉASHOP »

José Trombello arpente les rues verviétoises au volant de sa camionnette afin de régaler petits et grands grâce à ses glaces artisanales à base de lait provenant de Jehanster ! Début 2017, il décide avec sa femme d'ouvrir un point de vente fixe au coin de la rue de Heusy et Crapaurue. Mettant en avant les circuits courts, ils sont les deuxièmes bénéficiaires de la prime Créashop mise en place à Verviers depuis l'année passée (le premier étant : Des'Habits & Vous ! situé rue Jardon). Interview de Mme «Gelati Jo»...

Des tuiles aux glaces

D'abord couvreur puis grutier mon mari, José Trombello a décidé de reprendre, à la suite d'un accident, l'entreprise familiale de sa cousine et ainsi devenir vendeur ambulant de crème glacée. L'année passée, je l'ai rejoint dans l'aventure.

Le programme de la journée

Les matins, nous fabriquons les glaces dans l'atelier. Les après-midis, José est dans sa camionnette et moi, je suis dans le magasin.

Comment avez-vous découvert la prime Créashop ?

On a entendu parler de cette prime via une connaissance. L'emplacement que nous avions choisi correspondait aux rues sélectionnées et nous avons décidé d'introduire un dossier au service des Affaires économiques. Peu de temps après, notre projet a été retenu, nous sommes passés devant le jury de Créashop et la prime nous a été accordée !

Mi-soupes, mi-glaces

Six mois par an, José vend des glaces dans sa camionnette et les six autres mois, il vend des soupes. Dans un futur proche, nous proposerons des gaufres et des crêpes afin d'avoir une clientèle de jour.

Un job qui vous plaît ?

Maman de deux petites filles, ce n'est pas toujours évident, mais j'adore mon métier et ce que je fais. Je suis heureuse d'arriver au travail le matin et cela, c'est très important !

Envie de vivre la même aventure ? D'ouvrir un commerce ?

Créashop Verviers vise à réduire le nombre de cellules vides en proposant aux candidats commerçants une aide financière sous forme de prime unique leur permettant de s'installer. La Ville intervient à hauteur de 50% du montant total des investissements admis HTVA avec un maximum de 6.000€ par prime.

N'hésitez plus contactez le service des Affaires économiques
affaireseconomiques@verviers.be
087 327 547

Sécurité

MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTÉ ET POUR VOTRE SÉCURITÉ

Tous les matins, c'est le même scénario aux abords des écoles. Des parents, souvent pressés, déposent leurs enfants à proximité de leur établissement scolaire. Au final : l'encombrement de la chaussée, le stress et la mauvaise visibilité sont sources de danger. Comment éviter cela ?

Vous conduisez souvent vos enfants en voiture pour leur offrir une plus grande sécurité. Or, cela ne les met pas à l'abri de tout accident. Saviez-vous que plus de la moitié des enfants tués ou blessés sur la route sont des passagers de voitures ? De plus, les conduire en voiture à l'école, c'est sans compter sur les problèmes d'encombrement aux abords des écoles.

Être mal garé signifie danger pour les enfants ! Tenez compte de ces petits conseils :

- Arrêtez-vous à des endroits réglementaires, même si ce n'est que pour deux minutes : pas en double file, ni sur l'arrêt de bus ou car scolaire, l'emplacement pour personne à mobilité réduite, la piste cyclable, le passage pour piétons (ou à proximité) ou le trottoir !
- Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui traverse de bien voir et d'être vu.
- Une voiture arrêtée sur le trottoir ou la piste cyclable oblige les piétons et les cyclistes à descendre sur la chaussée où ils sont en danger.
- N'ayez pas peur d'aller vous garer un peu plus loin et de faire quelques pas pour accompagner votre enfant.

Marcher, c'est bon pour la santé ! Conduire vos enfants à pied à l'école, c'est favoriser leur apprentissage comme acteurs de la circulation.

Peut-être vos enfants pourraient-ils (parfois) aller à l'école à pied, à vélo, en transports en commun ou en covoiturage avec d'autres familles ?

Voici quelques règles de sécurité à observer :

- Utilisez toujours les passages pour piétons
- Faites monter et descendre votre enfant du côté du trottoir.
- Ne l'attendez jamais sur le trottoir d'en face : il risque de traverser sans regarder pour vous rejoindre plus vite !
- Vérifiez bien, quand vous redémarrez, qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre voiture.
- Appliquez les consignes de la personne responsable (professeurs, éducateurs, gardiens de la paix, policiers, etc...)
- Équipez-les d'accessoires de sécurité réfléchissants et optez pour des couleurs claires lors des saisons sombres.

Campagne de prévention : Rentrée paisible
Lors de chaque rentrée scolaire, la Zone de police Vesdre, en partenariat avec les Gardiens de la Paix de la Ville de Verviers sont présents aux abords des écoles pour veiller au respect des règles de stationnement et à la sécurité de vos enfants.

Zone de police Vesdre
087 329 292

Di 10 septembre de 8h à 17h
Foire du Livre et des vieux papiers
Rue Jules Cerexhe
8€/emplacement | 087 325 316
patricia.wiaime@verviers.be

Ve 15 septembre à 17h30
Les Apéros verviétois
Place du Marché | 0495 618 584
francois@century21orbleu.be
www.lesaperosvervietois.be

Jusqu'au Di 15 octobre
Contes du Monde
CTLM. Rue de la Chapelle 30 | 087 307 926

Du Ve 1er au Me 20 septembre
Kermesse de Verviers
Place du Martyr

Sa 2 septembre de 10h à 12h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
francoise.bernardi@verviers.be

Di 3 septembre à 15h
Tribolage pour la fête de Saint-Remacle
Eglise Saint-Remacle | Gratuit
0477 410 868
anne-lisecrickboom@skynet.be

Di 10 septembre à 9h
Balades vélo de l'été - Olne
Centre sports et loisirs | 0475 636 476
faway@olne.be

Me 13 septembre de 14h à 16h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire. Bibliothèque Ensival
087 325 337 | francoise.bernardi@verviers.be

Je 14 septembre de 18h30 à 20h
Rencontres citoyennes - Heusy
Plaine de Rouheid, rue Fontaine au Biez 200
087 687 606 | angelique.koop@verviers.be

Ve 15 septembre de 12h30 à 13h30
Table de conversation en anglais
Inscription nécessaire | Bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
bibli.salledelecture@verviers.be
www.wallangues.be

Sa 16 septembre de 10h à 18h
Fête du quartier de Hodimont
0496 876 043 | laurent.monseur@verviers.be

Di 17 septembre à 9h
Balades vélo de l'été - Xhendelesse
Rue Albert Leclercqs | 0497 250 252

Di 17 septembre de 10h à 18h
Dimanche sans voiture
En centre-ville , nombreuses animations
087 327 547 | maite.wolfs@verviers.be

Me 20 septembre de 10h à 11h
Heure des bébés
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337

Du Je 21 au Di 24 septembre de 10h à 19h
Balade provençale
Centre Ville. 087 325 316
sophie.denis@verviers.be

Sa 23 et Di 24 septembre
Relais pour la vie
Stade Bielmont, avenue Elisabeth 92
aschoonbroodt@fondationcontrelecancer.be

Sa 23 septembre de 10h15 à 12h30
Petit déjeuner philo
Prix : 3€ | 2e étage bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
francoise.bernardi@verviers.be

Sa 23 septembre de 10h à 18h
Verviers au parfum de Montmartre
Place du Martyr | 087 325 394
jean-francois.potelle@verviers.be

Ma 26 septembre de 12h30 à 13h30
Table de conversation néerlandais
Inscription nécessaire | Bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
www.wallangues.be

Sa 30 septembre à 10h30
Club Manga
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
laurent.haas@verviers.be

Me 4 octobre de 14h à 15h
Heure du conte
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337

Di 17 septembre de 10h à 18h
Festival Folenjeux
Voir p.13

Ma 17 octobre de 17h30 à 20h30
Crealab : rencontres-conférences
La créativité, un levier pour l'avenir de Verviers : partage d'expériences.

Ma 24 octobre de 12h à 14h
Crealab : rencontres-conférences
Le Lab, boîte à outils pour développer la créativité de l'enfant ?

Je 16 novembre de 12h à 14h
Crealab : rencontres-conférences
L'enveloppe active des bâtiments.

Inscription nécessaire. Hub créatif de Verviers | www.liegecreative.be

Di 1er octobre à 16h
Sa 21 octobre à 16h
10e anniversaire du Festival de musique ancienne et de Musique sacrée de Verviers
Église Notre-Dame des Récollets
087 325 394
jean-francois.potelle@verviers.be

Sa 21 octobre de 9h à 16h
4e Salon du volontariat
Hôtel Verviers, rue de la Station 4
087 325 263
laurent.monseur@verviers.be

Sa 7 octobre de 10h à 12h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
francoise.bernardi@verviers.be

Di 8 octobre de 9h à 16h30
Trial moto
Sur le parking de l'Hotel Verviers, rue de la Station 4. RDMC - 0476 30 77 45

Di 8 octobre de 14h à 16h
Visite guidée du cimetière de Verviers
Prix : 2€ | Cimetière, rue de la Cité
087 307 926 | info@paysdevesdre.be

Me 11 octobre de 14h à 16h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire. Bibliothèque Ensival
087 325 337 | francoise.bernardi@verviers.be

Ve 13 octobre de 12h30 à 13h30
Table de conversation en anglais
Inscription nécessaire | Bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
www.wallangues.be

Di 15 octobre de 10h à 18h
Festival Akiba
École polytechnique de Verviers, rue aux Laines 69 | 087 325 394
jean-francois.potelle@verviers.be

Di 15 octobre à 10h
Championnat international de karaté
Centre sportif Moray, rue des Chapeliers
087 325 317 | elvio.rigutto@verviers.be

Me 18 octobre de 10h à 11h
Heure des bébés
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337

Sa 21 octobre à 10h30
Club Manga
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
laurent.haas@verviers.be

Ma 31 octobre de 12h30 à 13h30
Table de conversation en néerlandais
Inscription nécessaire | Bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
www.wallangues.be

Ve 3 novembre de 16h30 à 18h30
Balade contée
Réservation obligatoire
Au départ de l'ancien Hôtel de Ville. Grand Place, Ensival. 087 325 316
fabienne.bertholet@verviers.be

Sa 4 novembre de 10h à 12h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
francoise.bernardi@verviers.be

Me 8 novembre de 14h à 15h
Heure du conte
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337

Me 8 novembre de 14h à 16h
Atelier créatif pour les 6-12 ans
Réservation obligatoire. Bibliothèque Ensival
087 325 337 | francoise.bernardi@verviers.be

Sa 18 novembre à 10h30
Club Manga
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337
laurent.haas@verviers.be

Sa 19 novembre de 15h à 16h
Les loups de St-Remacle et St-François
Eglise Saint-Remacle

Me 22 novembre de 10h à 11h
Heure des bébés
Réservation obligatoire
2e étage bibliothèque jeunesse
Place du Marché 9 | 087 325 337

Sa 25 novembre de 10h15 à 12h30
Petit déjeuner philo
Prix : 3€ | 2e étage bibliothèque
Place du Marché 9 | 087 325 335
francoise.bernardi@verviers.be

Di 22 octobre
Festival du chocolat
Hôtel Verviers, rue de la Station 4
087 325 316 | sophie.denis@verviers.be

Lu 23 octobre de 14h à 16h
Conférence de Serge SCHMITZ
Le tourisme comme vecteur de développement territorial

Lu 6 novembre de 14h à 16h
Conférence de Jacques TELLER
L'eau en ville : un matériau pour les urbanistes

Lu 13 novembre de 14h à 16h
Conférence de J-M HALLEUX et J-M LAMBOTTE - La politique des parcs d'activités : les « zonings » font-ils encore le développement ?

Lu 27 novembre de 14h à 16h
Conférence d'Emmanuel SERUSIAUX et Sébastien HENDRICKX - Comment prendre en compte l'enjeu de la biodiversité dans les politiques de développement territorial ?

Musée des beaux-arts et de la céramique,
rue Renier 17 | 087 325 394
caroline.henry@verviers.be

Festival AKIBA 2 Verviers

CLUB MANGA VERVIERS

www.festivalakiba.be

Dimanche 15 octobre 2017
de 10h à 18h

Entrée gratuite

Ecole Polytechnique
Rue aux Laines 69
4800 Verviers

Votre festival manga / Japon à Verviers !

+ Atelier sushi à **La Villa Sauvage**,
le vendredi 13 octobre à 19h (PAF 20€ sur réservation)

+ Projection de 2 films d'animation japonaise, le samedi 14 octobre,
par le **Centre Culturel de Verviers** à l'Espace Duesberg :
14h : Kiki la Petite Sorcière / 19h : Le Voyage de Chihiro (PAF 3€/film)

Ed. resp. : Collège communal de Verviers
55 Place du Marché, 4800 Verviers

Avec le soutien de la Wallonie